

PROCES-VERBAL
LUNDI 10 DECEMBRE 2007

L'assemblée générale de l'OMECA s'ouvre le 10 décembre 2007 à 17 heures 00.

Après avoir entendu les exposés successifs :

- Jany-Gabriel PARISE, président en exercice de l'OMECA ;
- Pierre DAUMAS, Président du comité d'honneur ;
- Yves DOUSSET, premier vice-président ;
- Michel PEISSE, secrétaire général ;
- Didier CARDON, trésorier;

L'assemblée générale vote, à l'unanimité les décisions suivantes :

1. le rapport du président est adopté et quitus lui est donné pour sa gestion pour l'exercice 2006 ;
2. le rapport du Président Pierre DAUMAS est approuvé à l'unanimité ;
3. le rapport présenté par le premier vice-président, Yves DOUSSET, est adopté et quitus lui est donné pour sa gestion pour l'exercice 2006;
4. le rapport moral du secrétaire général, Michel PEISSE, est adopté quitus lui est donné pour sa gestion pour l'exercice 2006 ;
5. le rapport du trésorier Didier CARDON est adopté à l'unanimité et quitus lui est donné pour son travail pour l'exercice 2006 après avoir entendu la lecture par ses soins du rapport du commissaire aux comptes René GUILLERET ;

L'assemblée générale prend également les décisions suivantes, également à l'unanimité.

L'assemblée générale, après avoir remercié son commissaire aux comptes, approuve l'initiative de Michel PEISSE et Luc RICHARD concernant un premier projet de site INTERNET ; le résultat quasi définitif est prévu en présentation par Hélène MERIO pour l'assemblée générale de l'exercice 2007, donc en début décembre 2008.

Le montant des cotisations pour l'exercice 2008 est fixé à 280 euros.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale se termine à 18 heures 30, elle sera suivie du cocktail annuel au cours duquel plus d'une centaine d'invités viendront apporter leur soutien à notre association.

Le Président
Le Secrétaire Général